

### **Le contexte de l'innovation**

Après une phase de lancement initiée en 2004, Nantes s'est engagée dans une nouvelle étape de l'évaluation des politiques publiques en 2008 avec le nouveau mandat, avec une volonté de formaliser l'engagement de la Ville en faveur des principes déontologiques énoncés par la Charte nationale de l'évaluation des politiques publiques répondant aux principes de transparence et de rendre compte aux parties prenantes et aux citoyens.

Particularité nantaise : la charte nantaise du Dialogue citoyen, adoptée en conseil municipal le 29 janvier 2010 qui propose aux nantais qui le souhaitent de s'impliquer dans des démarches de participation à chaque étape de l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques municipales, des projets et des services publics locaux.

L'évaluation des politiques publiques s'inscrit dans le cadre de la démarche managériale « Nantes s'engage » qui place le citoyen-usager au cœur du service public.

Ces principes sont mis en œuvre dans le même esprit avec la mission évaluation des politiques publiques de Nantes métropole.

### **L'idée innovante**

Mise en place des cahiers de l'évaluation des politiques publiques qui ont pour objet de rendre compte aux parties prenantes, aux partenaires et aux professionnels ainsi qu'aux citoyens des résultats d'une démarche d'évaluation ou de dialogue citoyen, en complément des différentes formes de restitution déjà organisées par le Pôle politiques publiques et Prospective comme des séminaires, conférences, rapports, articles...

### **L'objectif recherché**

- Rendre compte, assurer la transparence, mettre en débat et partager la connaissance, « les cahiers de l'évaluation » ont été réalisés en vue de répondre à ces objectifs et plus largement de participer à l'animation de la connaissance sur le territoire.
- Mettre à disposition des acteurs publics et aussi privés, les ressources, les expertises produites par la Ville en vue d'améliorer collectivement l'offre de service et la qualité de vie des Nantais.

### **La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats) :**

L'objectif était inscrit dans la démarche d'évaluation depuis 2004 avec une volonté politique et des moyens dédiés et le nouveau mandat, en 2008, a permis de formaliser un projet.

En 2009, création d'une mission Communication au sein du Pôle politiques publiques et prospective pour prendre en charge et animer ce projet collectif au sein de l'équipe. En décembre 2010, un cahier des charges définit le projet éditorial qui s'articule autour de 3 types de réalisation :

- un cahier de l'évaluation réalisé à chaque restitution des résultats,
- un cahier « Connaissance sur » qui capitalise la connaissance et les analyses produites au cours d'une évaluation,
- un cahier dialogue citoyen.

En complément des productions réalisées par les chargés d'étude, le Pôle a choisi de travailler sur l'aspect conseil éditorial et appui rédactionnel avec « Place publique », revue de réflexion et de débat sur les questions urbaines (revue de référence qui privilégie la raison à l'émotion,

